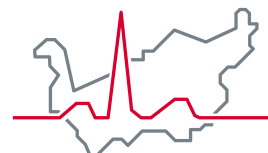


Rapport de gestion

Hôpital du Valais



Hôpital du Valais
Spital Wallis

2017



Impressum

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Joakim Faiss.

Impression: Mengis Druck AG, Viège.

Sion, mai 2018.

05	Introduction
06	L'Hôpital du Valais en bref
06	En chiffres
08	L'année 2017 en bref
10	Gestion de l'Hôpital du Valais en 2017
10	Résultat comptable positif
12	Projets stratégiques de construction
14	Activité
14	Activité aiguë (stationnaire)
15	Activité chronique (stationnaire)
16	Activité ambulatoire
17	Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
18	Comptes 2017
18	Vue d'ensemble
19	Bilan
22	Compte de résultat
27	Annexe aux comptes annuels
27	Informations générales
27	Base des comptes consolidés
29	Principes de consolidation
29	Périmètre de consolidation
30	Méthode de consolidation
30	Principes d'évaluation
30	Actifs circulants
32	Actifs immobilisés
34	Capitaux étrangers
34	Fonds propres
35	Prévoyance professionnelle
35	Parties liées
37	Notes explicatives
61	Ressources humaines
63	Les personnes responsables au 31.12.2017



1

Institut
Central

8

sites
hospitaliers

Hôpital de Brigue

Hôpital de Viège

Hôpital de Sierre

Centre Valaisan de Pneumologie
Montana

Hôpital de Sion

Hôpital de Martigny

Clinique Saint-Amé
Saint-Maurice

Hôpital de Malévoz
Monthey

L'entrée en fonction d'un nouveau Conseil d'administration, d'une nouvelle direction du CHVR et la mise en place d'une nouvelle organisation de la Direction générale devait permettre « de poser les fondations d'un avenir solide pour tout l'Hôpital du Valais », écrivions-nous ici l'an dernier. Avec une année de recul supplémentaire, nous constatons avec satisfaction que ces prévisions sont devenues réalité et que l'exercice 2017 fut celui de la stabilité.

Stabilité financière tout d'abord, avec un exercice à nouveau à l'équilibre, après le redressement opéré en 2016. Un résultat rendu possible par une gestion rigoureuse et efficace des finances, évidemment cruciale pour garantir une capacité suffisante de financement des grands projets stratégiques.

Ensuite, stabilité et apaisement des relations avec les autorités politiques, la population, les différents partenaires, mais également à l'interne, avec l'établissement de la nécessaire confiance pour répondre aux défis qui attendent l'Hôpital du Valais ces prochaines années. Ces derniers sont nombreux et le Conseil d'administration a souhaité se tourner résolument vers l'avenir et élaborer courant 2017 sa « Vision stratégique 2018-2022 ». Présentée en mars dernier, cette démarche s'inscrit dans la volonté de conduire l'Hôpital du Valais sur la base de valeurs qui lui sont propres : relation de soin, responsabilité, équité, esprit de collaboration et durabilité. Elle définit dix orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

En 2017, l'Hôpital du Valais a atteint un degré de maturité qui fait de lui le troisième hôpital de Suisse en termes de journées de soins et le premier acteur de la santé en Valais. La forte croissance démographique et les nouveaux besoins de la population l'obligent toutefois à développer encore ses compétences et ses infrastructures. L'année

2017 a ainsi vu le succès du SZO dont le personnel soignant a obtenu le label "Pathway to Excellence", ainsi que l'inauguration de la stérilisation centrale à Martigny. Sans oublier les prémices des grands chantiers d'extension des hôpitaux de Sion et de Brigue que le chantier du nouveau parking de l'hôpital de Sion, entamé début 2018, a rendues visibles.

L'Hôpital du Valais a aujourd'hui trouvé sa vitesse de croisière, après un long chemin pour se structurer et prendre en compte les particularités de chaque région, tout en offrant aussi bien des soins de proximité que des soins très spécialisés. Des objectifs réalisés au quotidien par des collaboratrices et des collaborateurs compétents et engagés au service des Valaisannes et Valaisans. Nous en profitons pour leur témoigner notre admiration et leur réitérer nos plus sincères remerciements.

Prof. Dominique Arlettaz,
président du Conseil d'administration

Prof. Eric Bonvin,
directeur général

En chiffres



5 400

Principal employeur du canton avec 5 400 collaboratrices et collaborateurs.



50

Reconnaisances FMH comme établissement de formation postgraduée dans plus de 50 disciplines médicales.



350

Près de 350 médecins assistants et chefs de clinique en formation chaque année.



462 400

visites ambulatoires.



708

millions de
francs de chiffre
d'affaires.



40 700

séjours hospitaliers.



72 000

entrées aux urgences.



800

Quelque 800 personnes
en formation dans les
départements infirmiers
et médico-techniques.



50

Plus de 50 conventions et
accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- L'Hôpital universitaire de Bâle.

L'ANNÉE 2017 EN BREF

FÉVRIER

Remise du certificat ISO 9001-2015 au Centre Hospitalier du Haut-Valais

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) s'est vu remettre le certificat ISO 9001-2015, un « plus » pour les patient-e-s haut-valaisan-ne-s. Fin 2015, une nouvelle norme ISO 9001 a été publiée et le Centre Hospitalier du Haut-Valais a décidé d'adapter son système de conduite pour s'y conformer et obtenir cette nouvelle certification.

MARS

Nouveau centre de chirurgie ambulatoire à Sierre

Le nouveau centre de chirurgie ambulatoire de l'Hôpital de Sierre offre une prise en charge du patient beaucoup plus rapide et de haute qualité. La transformation et la réorganisation des structures d'accueil et d'une partie du bloc opératoire de l'Hôpital de Sierre ont permis d'optimiser la prise en charge des patients bénéficiant d'une chirurgie de courte durée. L'hôpital de jour a été intégré au bloc opératoire pour ne former qu'une seule unité et les patients sont depuis accueillis dans de petites chambres respectant beaucoup mieux leur sphère privée.

MAI

Inauguration de la nouvelle stérilisation centrale de Martigny

La nouvelle stérilisation centrale de Martigny a été inaugurée le 5 mai 2017. Elle assure le retraitement des dispositifs médicaux de différents hôpitaux en répondant aux exigences élevées de qualité et de contrôle dans ce domaine. Il aura fallu une quinzaine de mois aux artisans pour bâtir et aménager ce nouveau bâtiment de 1'500 m² qui traite environ 100'000 unités de stérilisation par année.

JUIN

Label de qualité Pathway to Excellence® pour le Centre Hospitalier du Haut-Valais

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais a obtenu le label de qualité « Pathway to excellence® » de l'association américaine des infirmières « American Nurses Credentialing Center » (ANCC). Le domaine des soins du SZO remplit ainsi les strictes exigences du programme et est officiellement engagé sur le « chemin de l'excellence ». La remise officielle de l'accréditation a eu lieu le 7 juin à Brigue, en

présence de Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Ouverture du Centre de gastroentérologie du Centre Hospitalier du Haut-Valais

L'ouverture du Centre de gastroentérologie du SZO offre aux patients haut-valaisans une prise en charge des maladies du tractus gastro-intestinal, du foie et du pancréas, un domaine qui s'est fortement développé au cours des 20 dernières années. De plus, la coloscopie s'est imposée comme une mesure préventive efficace contre le cancer du côlon et le canton du Valais étudie aujourd'hui la mise en place d'un programme de dépistage analogue à celui du cancer du sein.

JUILLET

Charte de collaboration entre médecins hospitaliers et installés

Afin d'assurer un échange de qualité, médecins de famille et hospitaliers du Haut-Valais ont ainsi signé une charte de collaboration pour une prise en charge optimale, basée sur les besoins des patients. Cette charte vise à assurer une filière complète de prise en charge, de l'entrée à l'hôpital au retour chez le médecin de famille.

SEPTEMBRE

Un cours de répétition à l'hôpital pour entraîner la collaboration

Du 4 au 11 septembre 2017, le personnel des différents sites du Centre Hospitalier du Valais Romand ont accueilli une centaine d'hommes et de femmes issus de la réserve stratégique dont dispose la Confédération dans le domaine des soins. Les militaires, dont une majorité de soldats hôpital, ont avant tout été engagés dans le domaine des soins dans les services de gériatrie, médecine, chirurgie et réadaptation des sites de Saint-Amé, Martigny, Sion, Sierre et du Centre valaisan de pneumologie à Montana.

Inauguration de la Maison de naissance Gaïa

La Maison de naissance Gaïa a vu le jour en juillet 2009 en ville de Sion. En huit ans, 200 enfants y sont nés, répondant ainsi à une véritable demande en Valais. Elle a par la suite été transférée à l'hôpital de Sion et dispose depuis début mai de nouveaux locaux, plus spacieux, plus ergonomiques, avec un accès direct depuis l'extérieur. Ce déménagement s'est avéré nécessaire pour permettre l'agrandissement de l'hôpital de jour où se trouvait l'ancienne Maison Gaïa.

Semaine de la sécurité des patients

Du 17 au 22 septembre 2017, l'Hôpital du Valais s'est engagé au côté de la fondation Sécurité des patients Suisse lors de son habituelle semaine d'action qui mettait l'accent sur la communication. Sachant que les problèmes de communication jouent un rôle clé dans les erreurs médicales, l'action « Speak up » devait permettre aux professionnels de la santé et aux patients de faire-part ouvertement de leurs doutes lorsqu'ils détectent un éventuel problème de sécurité.

OCTOBRE

Le réseau pour les patient-e-s atteint-e-s de cancer ResOnco primé deux fois

Avec ResOnco, le patient est au centre de l'organisation de ses soins. Il choisit sa prise en charge, ainsi que les partenaires qui l'assurent. Cette nouvelle approche a démontré son efficacité et le projet a remporté le 1^{er} prix d'encouragement 2017 au congrès annuel des infirmières en oncologie suisse à Berne, ainsi que le 1^{er} prix au concours « Interprofessionnalité Santé Valais » organisé par la société médicale du Valais et PharmaValais.

Cybersécurité: la campagne de l'Hôpital du Valais primée en Allemagne

L'Hôpital du Valais fait partie des quatre lauréats du prix iX-Awareness décerné par le magazine allemand Informationstechnik iX, pour la campagne de cybersécurité adressée à ses 5'400 collaborateurs. Son but était d'informer le personnel quant aux risques de la cybercriminalité galopante, ainsi qu'aux mesures de prévention et aux comportements à adopter.

L'Hôpital du Valais est parvenu à se distinguer parmi une forte concurrence. Outre l'horloger de luxe IWC Schaffhausen, le fabricant international de machines Gustav Eirich et la Deutsche Bank, la campagne d'information sur la cybersécurité de l'Hôpital du Valais « Je suis une cible » a été récompensée par le magazine allemand des technologies d'information iX.

NOVEMBRE

500 bandes dessinées « Boule à zéro » pour les enfants de la pédiatrie de Sion

Depuis plusieurs années, Syndicom tient un stand à la Fête du Livre de Saint-Pierre-de-Clages. L'argent récolté en 2017 a permis d'offrir 500 BD de la série « Boule à zéro » aux enfants hospitalisés à Sion. « Le bénéfice de la vente des livres que nous proposons est à chaque fois versé à une œuvre d'entraide », rappelle Alain Carrupt, ancien président de Syndicom, bénévole avec des collè-

gues romands de Syndicom. « La bande dessinée amène les enfants dans le monde des rêves. "Boule à Zéro" par son action, nous aide à faire oublier la maladie », explique le Dr Kabangu Kayemba-Kay's, médecin-chef du Service de pédiatrie.

Succès pour le « Dr Ted » à Viège

À l'enseigne du « Teddy Bear hospital », plus de 200 enfants des jardins d'enfants et écoliers ont pu faire examiner leur peluche préférée par une vingtaine de médecins « Ted » à l'hôpital de Viège. Un parcours ludique leur a donné un aperçu de la routine de l'hôpital, l'objectif principal étant de réduire la peur des visites médicales et hospitalières.

DÉCEMBRE

Accord salarial trouvé pour 2018

L'Hôpital du Valais et ses partenaires syndicaux ont signé un protocole d'accord sur la politique salariale et sociale pour l'année 2018. Au terme de plusieurs échanges dans un état d'esprit constructif, représentants de l'Hôpital du Valais (HVS) et des syndicats signataires de la Convention collective de travail (CCT) Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais (SCIV), Syndicat Suisse des Services Publics (SSP) et Syndicat interprofessionnel SYNA ont signé le 13 décembre 2017 un protocole d'accord portant sur la politique salariale et sociale en 2018.

Départ de feu dans un laboratoire de l'Institut Central des Hôpitaux (ICH)

Un incendie s'est déclaré le mercredi 20 décembre dans un laboratoire de l'Institut Central des Hôpitaux (ICH), à Sion, après la chute d'une fiole contenant de l'acide nitrique. Le feu est resté confiné au laboratoire concerné et il n'y a pas eu de blessé. Aucune analyse en cours n'a été perdue lors de cet incident.

« Les Concerts du Cœur » à l'hôpital de Sierre

Donner du baume au cœur aux patients du Service de gériatrie de l'hôpital de Sierre, tel était le but du partenariat entre l'Association « Les Concerts du Cœur » et l'Hôpital du Valais avant les fêtes de fin d'année. Grâce à l'élégance et au dynamisme de Laure Barras et d'Irene Puccia, l'événement du 20 décembre dans les couloirs du Service de gériatrie, ainsi qu'à la cafétéria de l'hôpital de Sierre fut un réel succès et très apprécié par les patients.

Résultat comptable positif

De manière réjouissante, les comptes 2017 bouclent sur un résultat positif. L'activité stationnaire est restée similaire au niveau de l'année précédente, à l'exception de la psychiatrie, qui a enregistré une hausse. L'augmentation des degrés de gravité des cas pris en charge (CMI), ainsi que l'augmentation constante de l'activité ambulatoire, ont provoqué une hausse des revenus dans les deux centres hospitaliers, tant par rapport au budget qu'aux comptes de l'exercice précédent. Le budget des places de travail a dans l'ensemble été respecté.

La fermeture de la Clinique Saint-Claire à l'automne 2016 et les optimisations dans le domaine des achats ont permis de maintenir les charges d'exploitation en dessous de leur niveau de 2016 dans presque tous les domaines. Cela a permis de dégager un bénéfice à la place du déficit prévu au budget.

Cette évolution positive ne doit toutefois pas occulter le fait que de grands défis financiers attendent l'Hôpital du Valais et la branche hospitalière en général. Les interrogations liées aux tarifs (lire ci-dessous), l'augmentation des dispositions légales, comme l'obligation de réaliser certaines prestations en ambulatoire (voir la liste du Canton du Valais, valable depuis le 1^{er} janvier 2018 selon la décision du Conseil d'État) et les limitations quantitatives du Canton (article 13 de la Loi sur les établissements et institutions sanitaires) augmentent les incertitudes et la complexité de la gestion de l'entreprise.

Dans ce contexte, le financement à long terme des importants projets d'investissements en cours de planification constitue un défi auquel l'Hôpital du Valais ne peut échapper. Il sera ainsi indispensable de sans cesse remettre en question structures et processus, afin de les optimiser de manière continue le cas échéant.

Incertitudes sur les tarifs

De nombreuses incertitudes, tant sur le plan cantonal que national, planent actuellement sur le domaine des tarifs hospitaliers. Sans accord sur un dénominateur commun, les négociations tarifaires Tarmed entre l'Hôpital du Valais et ses partenaires n'ont pas trouvé d'issue favorable. Le déficit enregistré de longue date par l'Hôpital du Valais dans le domaine ambulatoire (Tarmed) n'est aujourd'hui plus acceptable, alors que les partenaires tarifaires cherchent à abaisser encore la valeur du point. Conformément aux dispositions légales, le Canton a engagé un processus de fixation des tarifs au cours duquel les différentes parties peuvent faire valoir leurs arguments. Au Canton ensuite de fixer un tarif officiel.

Les partenaires impliqués essaient depuis plusieurs années de remplacer la structure tarifaire par une nouvelle solution. Sous la conduite de l'association faîtière des hôpitaux, H+, un nouveau catalogue tarifaire a été transmis à la Confédération fin 2016, mais il n'a pas été pris en compte.

Les partenaires de négociation n'ayant ainsi pas pu se mettre d'accord sur une nouvelle structure, le Conseil fédéral est intervenu dans le Tarmed en 2017 (après une première intervention en octobre 2014). Le nécessaire ajustement de la structure tarifaire n'est pas contesté, mais une solution conjointe et négociée serait davantage orientée vers l'avenir qu'une intervention de l'État. Pour l'Hôpital du Valais, cette intervention entraîne une perte de revenus de plusieurs millions à compter de janvier 2018.

En outre, le délai extrêmement court d'une telle décision exige des ajustements massifs dans le domaine de l'informatique et de la saisie des prestations. Cela constitue des défis majeurs pour les grands prestataires de services avec une gamme complète de services.

L'introduction de la structure tarifaire nationale de Tarpsy dans le domaine de la psychiatrie hospitalière constitue un autre changement important. Ce système national, basé sur des forfaits journaliers liés aux prestations, remplace pour l'essentiel les forfaits journaliers en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2017. Il doit permettre de prendre en compte les spécificités des soins psychiatriques hospitaliers en Suisse et d'améliorer la transparence des coûts et des performances. Avec ce système, les activités des médecins et des soignants doivent être intégrées dans la facturation. Les prochaines années montreront si les attentes élevées dans ce domaine peuvent être satisfaites.

Les défis que représentent les tarifs et leur définition sont complexes. Et rien ne semble indiquer que cela sera plus facile dans les années à venir.

Projets stratégiques de construction

État de la planification générale au 31 décembre 2017

Depuis les premières décisions prises par le Conseil d'État en 2013, l'HVS a travaillé intensément pour faire démarrer les principaux travaux d'infrastructures immobilières. Les étapes suivantes ont déjà été franchies.

Construction du bâtiment de la stérilisation centrale à Martigny

Le résultat du concours d'architecture a été annoncé le 15 avril 2014: le lauréat désigné par le jury est le projet « M. Propre » de l'équipe de planification « Bauzeit Architekten » à Bienne. La première pierre a été posée le 16 février 2016. Les travaux ont été terminés à fin 2017 et le bâtiment a été inauguré le 5 mai 2017, puis mis en service, progressivement, dès juillet 2017.

Projet de site unique du SZO à Brigue

Le résultat du concours d'architecture a été proclamé le 6 juin 2016: le lauréat désigné par le jury est le projet intitulé « United » du bureau d'architecture « Burckhardt + Partner AG » à Berne. L'avant-projet a été terminé à fin novembre 2017, suite à des travaux impliquant tous les futurs utilisateurs. La phase de projet a débuté en décembre 2017 et devrait se terminer au troisième trimestre 2018.

Construction du nouveau parking couvert de l'hôpital de Sion

Le résultat du concours d'architecture a été présenté le 28 avril 2015: le lauréat désigné par le jury est le projet « de la douceur » du bureau « BFN architectes Sàrl » à Martigny. Le projet a été retravaillé en 2015 et 2016 pour déposer la demande de mise à l'enquête le 17 février 2017.

L'autorisation de construire a été obtenue le 10 novembre 2017. La requête de cautionnement de la réalisation du parking couvert par l'État du Valais a été présentée par l'HVS le 29 mai 2017 et acceptée par le Grand Conseil le 17 novembre 2017, à hauteur de CHF 27 millions.

Le devis général des travaux se monte à CHF 30 millions, le cautionnement de CHF 27 millions étant complété par une contribution de CHF 3 millions de la part de Sogaval SA.

Les travaux ont débuté dans le courant du premier trimestre 2018.

Extension et rénovation de l'hôpital de Sion

Le résultat du concours d'architecture a été présenté au public le 25 janvier 2016: le lauréat désigné par le jury est le projet intitulé « CampuSanté » du bureau d'architecture « GMP + FERRARI ARCHITECTES » à Lausanne. L'avant-projet a été terminé à fin septembre 2017, suite à des travaux impliquant tous les futurs utilisateurs. La phase de projet a débuté en octobre 2017 et devrait se terminer au troisième trimestre 2018.

Pavillon de néphrologie-dialyse de l'hôpital de Sion

Le pavillon néphrologie-dialyse est en phase de préparation à l'exécution. Le mandat pour l'exécution a été attribué au bureau « Cagna+Wenger » à Sion. La phase de projet a débuté en août 2017. Des servitudes de construction mitoyennes ont été signées avec la CRR Sion. La phase de réalisation devrait débuter au 2^e trimestre 2018.



5 400

Principal employeur
du canton avec 5 400
collaboratrices et
collaborateurs.

Activité aigüe (stationnaire¹)

	SZO				CHVR				HVS			
	2016	2017	Diff.	Diff. %	2016	2017	Diff.	Diff. %	2016	2017	Diff.	Diff. %
Médecine												
Journées	25'358	25'207	-151	-0,6%	77'959	76'049	-1'910	-2,5%	103'317	101'256	-2'061	-2,0%
Sorties	3'449	3'515	66	1,9%	9'454	9'564	110	1,2%	12'903	13'079	176	1,4%
Durée moyenne de séjour (DMS)	7,32	7,22	-0,10	-1,4%	8,17	7,90	-0,27	-3,3%	7,94	7,72	-0,22	-2,8%
Chirurgie												
Journées	26'391	24'981	-1'410	-5,3%	48'381	47'752	-629	-1,3%	74'772	72'733	-2'039	-2,7%
Sorties	5'319	5'184	-135	-2,5%	7'331	7'368	37	0,5%	12'650	12'552	-98	-0,8%
DMS	4,95	4,80	-0,15	-3,0%	6,61	6,50	-0,11	-1,7%	5,91	5,80	-0,12	-2,0%
Gynécologie-Obstétrique												
Journées	4'778	4'641	-137	-2,9%	10'466	10'236	-230	-2,2%	15'244	14'877	-367	-2,4%
Sorties	1'131	1'141	10	0,9%	2'817	2'674	-143	-5,1%	3'948	3'815	-133	-3,4%
DMS	4,20	4,05	-0,15	-3,6%	3,69	3,83	0,14	3,8%	3,84	3,90	0,06	1,5%
Pédiatrie												
Journées	4'822	4'389	-433	-9,0%	10'620	11'475	855	8,1%	15'442	15'864	422	2,7%
Sorties	1'561	1'523	-38	-2,4%	3'112	3'115	3	0,1%	4'673	4'638	-35	-0,7%
DMS	3,08	2,87	-0,21	-6,9%	3,37	3,70	0,33	9,7%	3,28	3,43	0,15	4,7%
Total												
Journées	61'349	59'218	-2131	-3,5%	147'426	145'512	-1914	-1,3%	208'775	204'730	-4'045	-1,9%
Sorties	11'460	11'363	-97	-0,8%	22'714	22'721	7	0,0%	34'174	34'084	-90	-0,3%
DMS	5,34	5,21	-0,12	-2,3%	6,45	6,39	-0,06	-1,0%	6,08	6,00	-0,08	-1,3%

¹ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.

Activité chronique (stationnaire²)

	SZO				CHVR				HVS			
	2016	2017	Diff.	Diff. %	2016	2017	Diff.	Diff. %	2016	2017	Diff.	Diff. %
Réadaptation polyvalente gériatrique												
Journées	10'596	10'017	-579	-5.5%	48'639	47'837	-802	-1.6%	59'235	57'854	-1381	-2.3%
Sorties	485	460	-25	-5.2%	2'158	2'139	-19	-0.9%	2'643	2'599	-44	-1.7%
DMS	21.48	22.18	0.70	3.3%	22.13	22.54	0.41	1.9%	22.01	22.48	0.47	2.1%
Psychiatrie												
Journées	13'553	14'066	513	3.8%	50'273	52'707	2'434	4.8%	63'826	66'773	2'947	4.6%
Sorties	494	491	-3	-0.6%	1'781	1'855	74	4.2%	2'275	2'346	71	3.1%
DMS	27.57	28.89	1.32	4.8%	28.73	27.93	-0.80	-2.8%	28.48	28.13	-0.34	-1.2%
Réadaptation												
Journées	5'186	5'502	316	6.1%	16'122	14'823	-1'299	-8.1%	21'308	20'325	-983	-4.6%
Sorties	177	206	29	16.4%	929	938	9	1.0%	1'106	1'144	38	3.4%
DMS	28.41	26.49	-1.92	-6.7%	17.22	15.90	-1.31	-7.6%	19.01	17.81	-1.20	-6.3%
Lit d'attente												
Journées	143	413	270	188.8%	9'251	9'900	649	7.0%	9'394	10'313	919	9.8%
Sorties	21	27	6	28.6%	204	232	28	13.7%	225	259	34	15.1%
DMS	5.76	15.93	10.16	176.4%	39.50	44.81	5.31	13.4%	36.35	41.80	5.44	15.0%
Soins palliatifs												
Journées	3'548	3'198	-350	-9.9%	1'907	2'535	628	32.9%	5'455	5'733	278	5.1%
Sorties	209	203	-6	-2.9%	108	128	20	18.5%	317	331	14	4.4%
DMS	16.71	16.24	-0.47	-2.8%	17.78	20.50	2.72	15.3%	17.07	17.89	0.82	4.8%
Total												
Journées	33'026	33'196	170	0.5%	126'192	127'802	1'610	1.3%	159'218	160'998	1'780	1.1%
Sorties	1'386	1'387	1	0.1%	5'180	5'292	112	2.2%	6'566	6'679	113	1.7%
DMS	23.58	24.20	0.63	2.7%	24.11	24.18	0.07	0.3%	24.00	24.19	0.19	0.8%

² Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

Activité ambulatoire³

	SZO				CHVR				HVS			
	2016	2017	Diff.	Diff. %	2016	2017	Diff.	Diff. %	2016	2017	Diff.	Diff. %
Somatique aigu												
Médecine	34'399	35'739	1'340	3,9%	120'520	126'468	5'948	4,9%	154'919	162'207	7'288	4,7%
Chirurgie	23'579	24'966	1'387	5,9%	74'719	76'113	1'394	1,9%	98'298	101'079	2'781	2,8%
Gynécologie- Obstétrique	4'547	5'835	1'288	28,3%	17'118	17'354	236	1,4%	21'665	23'189	1'524	7,0%
Pédiatrie	4'049	4'288	239	5,9%	20'041	20'562	521	2,6%	24'090	24'850	760	3,2%
Autres	22'581	19'518	-3'063	-13,6%	31'609	33'171	1'562	4,9%	54'190	52'689	-1'501	-2,8%
Total	89'155	90'346	1'191	1,3%	264'007	273'668	9'661	3,7%	353'162	364'052	10'849	3,1%
Chronique												
Psychiatrie	28'751	29'860	1'109	3,9%	60'141	63'312	3'171	5,3%	88'892	93'172	4'280	4,8%
Réadaptation	2	660	658	32900,0%	1'878	2'235	357	19,0%	1'880	2'895	1'015	54,0%
Soins palliatifs					241	215	-26	-10,8%	241	215	-26	-10,8%
Autres					1'579	1'815	236	14,9%	1'579	1'815	236	14,9%
Total	28'753	30'520	1'767	6,1%	63'839	67'577	3'738	5,9%	92'592	98'097	5'505	5,9%
Total	117'908	120'866	2'958	2,5%	327'846	341'245	13'399	4,1%	445'754	462'111	16'357	3,7%

³ Source des données : Hôpital du Valais; traitement des données : 13.03.18. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS. Les cas SMP (Service de médecine pénitentiaire) ne sont plus comptés (différence en 2016 de 26'717 pour la psychiatrie du CHVR).

Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

Laboratoires Activités	Nombre de points OFAS			Nombre d'analyses		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
1. Laboratoires – Sion						
Chimie clinique	11'504'793	11'003'377	10'283'862	1'094'752	1'040'517	947'861
Génétique	909'598	534'840	464'779	3'988	3'274	3'462
Hématologie	3'610'834	3'328'129	3'180'347	262'366	256'515	239'673
Immuno-allergologie	1'174'651	1'062'273	1'094'862	82'589	73'386	62'053
Microbiologie	11'763'839	10'548'962	9'353'097	187'879	182'839	155'328
Toxicologie forensique	271'860	413'510	458'200	637	1'250	1'366
Taxes + centralisation	6'947'037	6'734'554	6'375'946	12'823	11'287	9'387
2. Laboratoires – Sites						
Haut-Valais (Brigue-Viège)	6'320'244	6'359'155	5'709'346	482'023	495'762	459'972
Sierre/Montana	2'221'033	1'990'487	2'632'625	219'135	202'992	260'485
Martigny	3'667'096	3'134'853	3'014'940	324'068	283'607	271'579
Chablais (Monthey-Aigle)	6'212'600	6'201'878	5'736'046	502'476	512'656	498'486
Riviera (Vevey, Montreux)	5'364'631	3'266'137	-	416'150	265'278	-
Total	59'968'216	54'697'374	48'304'050	3'588'886	3'329'363	2'909'652

Histocytopathologie Activités	Nombre de cas		
	2017	2016	2015
Cytologie	37'361	38'155	37'772
Pathologie	23'868	22'660	20'968
Total	61'229	60'815	58'740
Autopsies	39	43	33
Nbre total de points TARMED	11'617'010	10'897'588	10'074'196

Consultations	Nombre de consultations					
	2017		2016		2015	
	Ambulatoire ¹⁾	Hospitalier ²⁾	Ambulatoire	Hospitalier	Ambulatoire	Hospitalier
Génétique médicale	512	-	402	-	415	-
Hématologie	5'457	2'130	4'977	696	4'758	1'309
Immuno-allergologie	3'194	913	3'043	847	3'095	317
Maladies infectieuses	8'874	6'399	8'557	6'201	7'024	6'907
Médecine du travail	2'008 ³⁾	-	1'716 ²⁾	-	1'641	-
Pharmacie	-	1'060 ⁴⁾	-	1'273	-	1'457
Médecine légale	315	-	264	-	236	-
Expertises médicales	1'573	-	1'218	-	1'051	-

¹⁾ Y compris les avis téléphoniques pour médecins externes.

²⁾ Comprend les premières consultations, les consultations de suivi et les consultations téléphoniques.

³⁾ Dont 693 consultations pour les sociétés externes.

⁴⁾ Correspond à la somme des demandes d'informations sur les médicaments et des visites interdisciplinaires.

Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2017
	Résultats comptes
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	4'450'521
Centre Hospitalier du Valais Romand	-1'542'055
Institut Central des Hôpitaux	498'406
Résultat des centres	3'406'872
Résultat EMS Gravelone	93'171
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	3'500'043

Résultat

Le résultat annuel de 2017 laisse apparaître un bénéfice d'exploitation CHF 3.5 millions, soit 0.5% du chiffre d'affaires. Ce résultat est nettement meilleur que l'année précédente (perte de CHF 1.3 million) ainsi que celui prévu au budget (perte de CHF 8.5 millions).

Cette amélioration importante de la situation financière est expliquée principalement par l'augmentation de l'activité stationnaire en psychiatrie et en ambulatoire (voir chapitre activité) et d'une stabilisation des charges d'exploitation. Les deux centres hospitaliers ont été en mesure de présenter un meilleur résultat comparé au budget 2017. Néanmoins, les efforts doivent être poursuivis afin de retrouver des comptes équilibrés dans tous les centres.

Bilan

Le total des actifs et des passifs a augmenté de CHF 26.5 millions par rapport à l'année précédente et s'élève à CHF 277.2 millions. Cette augmentation se retrouve principalement dans les actifs circulants et les actifs immobilisés. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les investissements immobiliers et mobiliers sont portés à l'actif du bilan de l'HVS pour CHF 90.3 millions, pour être ensuite amortis, selon les règles REKOLE®.

Actifs

En 2017, les comptes de liquidités (comptes bancaires principalement) ont augmenté de CHF 0.68 million et s'élèvent à CHF 2.9 millions.

Le volume des **débiteurs** a augmenté de CHF 24.6 millions, soit de 20% pour les raisons suivantes :

- Le solde de la contribution aux tarifs et des subventions de l'État du Valais, d'un montant de CHF 6 millions, a augmenté de CHF 5.2 millions ;
- D'une part, l'augmentation de l'activité comparée avec l'année précédente, et d'autre part, l'optimisation des processus liés à la facturation (lettres de sorties, codage, etc.), ont eu comme conséquence d'augmenter le montant des débiteurs patients de CHF 18.6 millions ;
- L'augmentation de la facturation non patients de CHF 2.2 millions ;
- L'augmentation du ducroire de CHF 1.5 million.

En 2017, **les stocks et en cours de facturation** ont diminué par rapport à 2016 pour CHF 10.5 millions et se montent à CHF 32.8 millions. Ces stocks concernent principalement les services, le combustible, le bloc opératoire, la radiologie, l'économat, la cuisine, le magasin central et la pharmacie, ainsi que les prestations non décomptées y compris les patients « à cheval ». Ces dernières ont fortement diminué en raison de l'amélioration des processus. Cette optimisation a, pour conséquence, une augmentation des débiteurs, car ces prestations ont été facturées au 31 décembre 2017.

Les **actifs transitoires et de régularisation** diminuent de CHF 0.1 million.

Les **actifs immobilisés** ont augmenté de CHF 11.9 millions par les différents investissements 2017, réalisés. Les amortissements comptables suivent les règles REKOLE®, soit un amortissement économique constant.

Passifs

Les **dettes financières à court terme** ont diminué de CHF 3.5 millions et les **dettes résultant de livraisons et de prestations** ont diminué de CHF 3.9 millions par rapport à 2016. La collaboration avec notre caisse de pension a continué en 2017.

Les **autres dettes à court terme** ont augmenté de CHF 7.9 millions. L'augmentation provient principalement des dettes envers les assurances sociales.

Les **passifs de régularisation** augmentent de CHF 1.1 million, en raison principalement de l'augmentation des travaux en cours.

Les **provisions à court terme** augmentent de CHF 0.4 million pour atteindre CHF 1.6 million. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation de la provision liée à l'application, par le Canton, de l'article 13 de la LEIS (volume total de rémunération).

Les **fonds affectés** ont diminué de CHF 2.2 millions par rapport à 2016 en raison du transfert du fonds pour la stérilisation HRC (part valaisanne du bénéfice figurant au bilan de l'Hôpital du Chablais au 31 décembre 2013) dans le cadre du projet lié à la stérilisation centrale de Martigny.

Les **fonds propres** ont augmenté de CHF 18.7 millions en raison de l'attribution au fonds de compensation des investissements, selon l'ordonnance cantonale. Le solde du fonds de compensation des investissements à fin 2017 se monte à CHF 106.2 millions, la totalité des fonds propres est de CHF 116.1 millions. La part de fonds propres est passée de 38.9% en 2016 à 41.9% en 2017.

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

	Notes	31.12.2017	31.12.2016
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Liquidités	1	2'971'335	2'292'396
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	144'892'219	120'294'732
Autres créances à court terme	3	622'113	784'913
Stocks et en cours de facturation	4	32'775'574	43'252'634
Actifs de régularisation	5	5'643'011	5'715'263
Total actifs circulants		186'904'252	172'339'938
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations financières	6	16'963	55'407
Immobilisations corporelles	7	90'323'140	78'366'129
Total actifs immobilisés		90'340'103	78'421'536
Total des actifs		277'244'355	250'761'474
PASSIFS			
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
Dettes financières à court terme portant intérêts	8	90'420'887	93'944'832
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	21'002'121	17'023'543
Autres dettes à court terme	10	12'533'262	4'553'978
Provisions à court terme	12	1'630'558	1'171'072
Passifs de régularisation	11	20'619'690	19'463'548
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		146'206'517	136'156'973
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
Fonds affectés	13	576'198	2'764'636
Dettes financières à long terme portant intérêts	8	14'000'000	14'000'000
Autres dettes à long terme	14/27	376'197	426'596
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		14'952'395	17'191'232
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	15	4'235'606	4'266'565
Fonds de compensation des investissements	16	106'213'855	91'010'765
Réserves provenant de bénéfices cumulés		2'105'938	3'426'402
Résultat de l'exercice		3'500'043	-1'320'463
TOTAL FONDS PROPRES		116'085'443	97'413'269
TOTAL DES PASSIFS		277'244'355	250'761'474

Fonds propres (en CHF)

	Capital	Réserves des bénéfices	Fonds libres		Total des fonds propres
			Capital des Fonds (note 15)	Fonds de compensation des investissements	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds propres au 01.01.2016	30'000	3'476'402	3'907'101	73'494'375	80'907'878
Résultat de l'exercice		-1'320'463			-1'320'463
Autres attributions			309'464	17'516'389	17'825'853
Prélèvement de l'exercice		-50'000	50'000		0
Fonds propres au 31.12.2016	30'000	2'105'938	4'266'565	91'010'765	97'413'269
Résultat de l'exercice		3'500'043			3'500'043
Autres attributions				15'203'090	15'203'090
Prélèvement de l'exercice			-30'959		-30'959
Fonds propres au 31.12.2017	30'000	5'605'981	4'235'606	106'213'855	116'085'443
Total fonds libres				110'449'461	

Evolution réserves provenant de bénéfices

	2017	2016
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 ^{er} janvier	2'105'938	3'476'402
Affectation à la réserve libre ICH	-	-50'000
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	3'500'043	-1'320'463
Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre	5'605'981	2'105'938



462 400

visites

ambulatoires.



Compte de résultat

Les recettes d'exploitation liées aux prestations patients ont atteint CHF 668 millions (654 millions en 2016). Ces recettes contiennent les contributions des assurances, d'autres garants et de l'Etat du Valais. L'augmentation s'explique par le développement de l'activité stationnaire en psychiatrie et de l'activité ambulatoire (voir chapitre activité). La participation de l'Etat du Valais se monte à CHF 230.2 millions (contribution aux tarifs et subventions diverses) ce qui correspond à environ un tiers de ces recettes (CHF 226.8 millions en 2016). Durant l'année 2017, presque tous les tarifs sont restés inchangés par rapport à l'année 2016. Les autres produits d'exploitation représentent avec CHF 39.9 millions (CHF 37.8 millions en 2016), soit 5.6% des recettes totales. La totalité des produits s'élève à CHF 708.3 millions.

Suite à une forte optimisation des processus, le nombre de cas non codés en fin d'année a considérablement diminué, ce qui a entraîné une forte variation du montant des patients « à cheval » et des prestations de services non facturées.

À la suite de la nouvelle planification hospitalière 2015, le SZO a continué le développement du nouveau mandat dans le domaine de la réadaptation musculosquelettique et neurologique, ce qui a également conduit à une augmentation des recettes au cours des années 2016 et 2017.

Les subventions autres que la participation aux tarifs comprennent, pour l'Hôpital du Valais en premier lieu, le financement des prestations d'intérêt général reconnues par le Conseil d'Etat. Sont comprises dans ces subventions par exemple les forfaits pour les services des urgences ambulatoires aigües et de psychiatrie, la formation des médecins assistants et les rémunérations pour des mandats de prestations spécifiques (par exemple médecine pénitentiaire, médecine d'urgence du SMUR, le service d'ambulances, les soins palliatifs, le mandat de pédopsychiatrie).

La part des recettes attribuée aux investissements dépasse avec un montant de CHF 41.6 millions l'objectif de CHF 40 millions.

Globalement, les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 689 millions contre CHF 674 millions en 2016. Malgré l'activité plus élevée, avec un montant de CHF 477 millions (461.7 millions en 2016), les frais de personnel ont respecté le budget.

Les accords salariaux et sociaux conclus pour 2017 comprennent :

- L'attribution du 100% des parts d'expérience ;
- La variation de l'indice au renchérissement à fin novembre s'élève à -0.30% et de ce fait, les salaires sont maintenus à leur niveau de 2016.

Si les recettes ont augmenté de 2.38%, les charges de matières premières et les consommables ont, eux, augmenté de seulement 1%.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS

	Notes	2017 Comptes	2016 Comptes
		CHF	CHF
Produits			
Produit net des livraisons et des prestations	17	679'263'710	655'122'883
Autres produits d'exploitation	18	39'939'662	37'827'951
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	19	-10'870'667	-1'107'576
Total Produits		708'332'705	691'843'258
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	20	113'502'055	112'378'932
Charges de personnel	21	476'914'186	461'679'678
Autres charges d'exploitation	22	86'523'027	88'694'630
Total charges d'exploitation		676'939'268	662'753'241
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (EBITDA)		31'393'437	29'090'017
Amortissements sur immobilisations corporelles	23	12'190'813	11'237'851
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		19'202'624	17'852'167
Produits financiers	24	35'469	18'235
Charges financières (-)	25	-614'961	-1'318'969
Résultat financier		-579'492	-1'300'734
Attribution aux fonds affectés	13	-456'848	-450'512
Utilisation des fonds affectés	13	505'889	404'470
Résultats des fonds pour les fonds affectés		49'042	-46'042
RESULTAT ORDINAIRE		18'672'174	16'505'390
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		18'672'174	16'505'390
Attribution aux fonds libres (-)	15/16	-16'281'783	-18'913'025
Utilisation des fonds libres	15/16	1'109'652	1'087'172
Résultat des fonds libres		-15'172'131	-17'825'853
RESULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		3'500'043	-1'320'463

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS 2017

	Notes	2017 CHF	2016 CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash-Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		3'500'043	-1'320'463
Amortissements/mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	12'190'813	15'665'381
Amortissements d'immobilisations financières	6	38'444	2'157'252
Variation des fonds affectés	13	-2'188'438	46'042
Variation des fonds libres	15/16	15'172'131	17'825'853
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	-24'597'487	-11'072'768
Variation des stocks et en cours de facturation	4	10'477'060	372'241
Variation des autres créances	3	162'800	224'184
Variation des actifs de régularisation	5	72'251	-162'719
Variation des dettes résultat de livraisons et de prestations	9	3'978'578	-6'222'670
Variation des autres dettes à court terme	10	7'979'284	-1'146'682
Variation des provisions	12	459'486	804'072
Variation des passifs de régularisation	11	1'156'141	4'840'379
Entrée / (-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		28'401'106	22'010'102
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-24'147'823	-29'599'048
Entrée / (-sortie) de liquidités relatives aux investissements		-24'147'823	-29'599'048
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Augmentation/diminution des dettes financières à court terme	8	-3'523'945	-8'313'197
Augmentation/diminution des dettes financières à long terme	14	-50'399	13'936'545
Entrée / (-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		-3'574'344	5'623'348
Flux de trésorerie		678'938	-1'965'598
Variation de liquidités			
Liquidités à la fin de l'exercice		2'292'396	4'257'995
Liquidités au début de l'exercice		2'971'335	2'292'396
Variation des liquidités		678'938	-1'965'598

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence;
- b) la prévention;
- c) la formation;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais, composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre y compris la Clinique Sainte-Claire (fermeture en 2016), Montana (Centre valaisan de pneumologie - CVP), Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR);
- c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2017, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP

RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Une recertification sera effectuée en 2019 sur la base des comptes 2018.



40 700
séjours
hospitaliers.



Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires.

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30 000	Intégration globale
HVS, EMS Gravelone	100%	-	Intégration globale
HVS, SZO :	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Brigue (y c. PZO)			
• Hôpital de Viège			
HVS, CHCVs :	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Sierre			
• Clinique Sainte-Claire		Sorti du périmètre le 01.09 2016	
• Centre Valaisan de Pneumologie (CVP)			
• Hôpital de Sion			
• Hôpital de Martigny			
HVS, CHC :	100%	-	Intégration globale
• Clinique St-Amé			
• Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)			
• Fondation de la Providence à Sierre		Sorti du périmètre en 2016	

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Etablissement non consolidé

- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion

Méthode de consolidation

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation

Les principes et traitements comptables ont été appliqués, selon des directives de l'HVS du 15 février 2005, approuvées par le DSSE en date du 24 février 2005. La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent par principe sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants**Liquidités**

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de pertes historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation non-liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients pris en charge directement par les caisses maladie (garants) sont évaluées et provisionnées de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité >50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0%;
- de 76 aux 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 50% patients spécifiques ICH;
- de 181 aux 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 70% patients spécifiques ICH;
- de 366 aux 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH;
- de 721 aux 1825 jours (5 ans) : 20% patients/clients privés, 10% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risques de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le Cost Weight (CW) est estimé sur la base du CW de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline.

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents élé-

ments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation HVS sans EMS	Durée d'utilisation EMS
Biens immobiliers		
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 ^{1/3} ans	33 ^{1/3} ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation	Durée d'utilisation
Installations fixes		
Installations d'exploitation générale	20 ans	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans	20 ans
Biens mobiliers		
Mobilier et installations	10 ans	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans	4 ans
Véhicules	5 ans	4 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans	4 ans
Immobilisations médico-techniques		
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans	4 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans	4 ans
Immobilisations informatiques		
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans	4 ans
Logiciels	4 ans	4 ans

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme portant intérêt

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patents.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéficiaire reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014 :

¹ Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.

² Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.

³ La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.

⁴ Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pensions du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

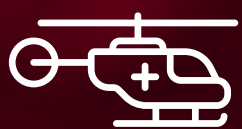
L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies. Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

Les parties liées sont composées, d'une part des établissements cités en page 31, sous périmètre de consolidation, et d'autre part, de l'Etat du Valais.



72 000

entrées aux
urgences.



Bilan (en CHF)

Note 1	Liquidités	31.12.2017	31.12.2016
	Caisses	158'396	160'009
	Chèques postaux	112'798	66'839
	Banques	2'700'141	2'065'549
		2'971'335	2'292'396

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2017	31.12.2016
	Débiteurs patients	132'718'410	114'073'000
	Débiteur État du Valais	6'068'519	824'713
	Débiteurs facturation non patients	8'999'230	6'755'036
	Du croire	-2'893'940	-1'358'017
		144'892'219	120'294'732

Le débiteur État du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'État du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1^{er} octobre 2014 art. 17 Modalités de versement du financement LAMal.

L'augmentation des débiteurs est due à l'amélioration du processus de facturation (codage, facturation, etc.) qui a également pour conséquence, la diminution des prestations non décomptées y compris patients à cheval (voir note 4).

Concernant le du croire, l'HVS a procédé à un changement d'estimation comptable en 2017 en adoptant une approche plus prudente dans le cadre de son évaluation des cas individuels. Ce changement d'estimation a, pour conséquence, une augmentation du du croire d'environ MCHF 1.1.

Les chiffres de l'exercice précédent ont été modifiés à des fins de comparaison.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2017	31.12.2016
	Avances et prêts tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	622'113	784'913
		622'113	784'913

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2017	31.12.2016
	Stocks médicaments	4'319'703	4'458'801
	Stocks matériel médical et implants	11'497'119	10'653'194
	Stocks économats	136'119	144'818
	Stocks magasins centraux	3'080'663	3'217'084
	Stocks produits alimentaires	297'097	315'560
	Stocks combustible	374'922	487'423
	Stocks informatique	56'005	88'075
	Stocks technique	148'494	151'561
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	12'865'452	23'736'119
	Etat au 31.12	32'775'574	43'252'634
	Variation de stock	-393'607	-735'335
	Variation de stock prestations non décomptées	10'870'667	1'107'576
	Etat au 01.01	43'252'634	43'624'875

La valeur des stocks est restée stable. Les prestations non décomptées, contenant les cas non codés/non facturés et les « cas à cheval », ont fortement diminué en comparaison avec l'année précédente.

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2017	31.12.2016
	Charges payées d'avance	3'080'192	2'492'138
	Produits à recevoir	2'562'819	3'223'125
		5'643'011	5'715'263

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2017	31.12.2016
	Titres	4'618	3'670
	HRC construction stérilisation centrale	0	39'396
	Autres immobilisations financières	12'346	12'341
		16'963	55'407

Note 7

Immobilisations corporelles

2016	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	22'455'801	9'312'602	92'317'477	10'374'050	17'259'119	12'783'687	164'502'736
Entrées	14'350	-	65'276	44'502	-	29'474'920	29'599'048
Transferts	5'059'845	2'210'122	8'504'273	2'528'610	2'984'733	-21'287'583	-
Sorties	-6'395	-	-17'344'721	1'650'997	-9'591'857	-4'412'647	-33'006'616
Etat au 31.12	27'523'601	11'522'724	83'542'304	11'296'165	10'651'995	16'558'377	161'095'167
Corrections de valeur cumulées							
Fds amortissements au 01.01	10'172'390	3'070'313	68'472'628	5'842'647	12'512'296	-	100'070'274
Amortissements	895'920	407'525	5'073'819	1'553'446	3'307'141	-	11'237'851
Sorties	-6'395	-	-17'330'194	-1'650'997	-9'591'500	-	-28'579'086
Etat au 31.12	11'061'915	3'477'838	56'216'253	5'745'097	6'227'937	-	82'729'038
Valeur comptable au 31.12	16'461'687	8'044'886	27'326'052	5'551'068	4'424'059	16'558'377	78'366'129
Dont immobilisations en leasing				17'415			17'415
2017							
	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	27'523'601	11'522'724	83'542'304	11'296'165	10'651'995	16'558'377	161'095'167
Entrées	-	-	27'558	14'000	-	26'245'661	26'287'219
Transferts	10'559'146	5'164'209	7'913'188	2'735'511	4'015'832	-30'387'886	-
Subvention d'investissement *	-1'451'651	-687'745	-	-	-	-	-2'139'396
Sorties	-	-	-7'885'907	-1'945'350	-5'075'703	-	-14'906'960
Etat au 31.12	36'631'096	15'999'188	83'597'143	12'100'327	9'592'124	12'416'152	170'336'030
Corrections de valeur cumulées							
Fds amortissements au 01.01	11'061'915	3'477'838	56'216'253	5'745'097	6'227'937	-	82'729'038
Amortissements	966'629	559'421	5'914'509	1'986'053	2'764'202	-	12'190'813
Sorties	-	-	-7'885'907	-1'945'350	-5'075'703	-	-14'906'960
Etat au 31.12	12'028'543	4'037'259	54'244'854	5'785'800	3'916'435	-	80'012'891
Valeur comptable au 31.12	24'602'552	11'961'929	29'352'289	6'314'527	5'675'689	12'416'152	90'323'140
Dont immobilisations en leasing				11'767			11'767

L'augmentation des immeubles et équipements fixes correspond notamment à la stérilisation centrale de Martigny qui a été mise en service le 1^{er} juillet 2017.

* Le fonds Stérilisation HDC a été transféré en déduction des immobilisations corporelles et du projet de la stérilisation centrale de Martigny et comptabilisé sous la forme d'une subvention d'investissement. Il s'agissait de la part valaisanne du bénéfice de l'hôpital du Chablais.

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton sanitaire

Le bâtiment de l'EMS Gravelone est la propriété de l'Association de l'ancien Hôpital de Gravelone des communes des districts de Sion-Hérens-Conthey. Le montant de la subvention de l'Etat du Valais pour la rénovation se monte à CHF 1'979'204.30.

¹ Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

² L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

Note 8 Dettes financières à court / long terme portant intérêts

2016	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes financières de leasing	10'395	0	0	10'395	5 - 5.4
Dettes bancaires à court terme	73'484'438	0	0	73'484'438	0.375 - 1.25
Prêt PRESV	20'450'000	0	0	20'450'000	0.75
Dettes bancaires à long terme	0	0	14'000'000	14'000'000	0.25 - 0.65
Total	93'944'832	0	14'000'000	107'944'832	

2017	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes financières de leasing	0	0	0	0	
Dettes bancaires à court terme	72'120'887	0	0	72'120'887	0.375 - 0.75
Prêt PRESV	18'300'000	0	0	18'300'000	0.75
Dettes bancaires à long terme	0	0	14'000'000	14'000'000	0.25 - 0.65
Total	90'420'887	0	14'000'000	104'420'887	

L'emprunt à long terme de MCHF 14.0 est lié à la construction de la stérilisation centrale à Martigny.

Note 9	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2017	31.12.2016
	Fournisseurs	20'998'730	17'020'832
	Acomptes patients	3'391	2'711
		21'002'121	17'023'543

Note 10	Autres dettes à court terme	31.12.2017	31.12.2016
	Créancier TVA	456'933	361'300
	État du Valais	1'017'130	466'045
	Assurances sociales et prévoyance	8'014'263	563'418
	Créanciers personnel	2'377'165	2'586'986
	Autres créanciers	667'771	576'229
		12'533'262	4'553'978

Les cotisations (assurances sociales et prévoyance) de décembre 2017 ont été versées en janvier 2018.

Les chiffres de l'exercice précédent ont été modifiés à des fins de comparaison.

Note 11	Passifs de régularisation	31.12.2017	31.12.2015
	Charges à payer	19'453'141	17'849'700
	Produits encaissés d'avance	1'166'548	1'613'848
		20'619'690	19'463'548

Les produits encaissés d'avance concernent principalement CHF 1'147'973 de l'ICH pour des expertises facturées d'avance.

Note 12 Provisions à court terme

Année 2016	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
Etat au 01.01	317'000	50'000	367'000
Attributions	0	849'572	849'572
Utilisation	0	0	0
Dissolution	-45'500	0	-45'500
Etat au 31.12	271'500	899'572	1'171'072

Année 2017	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
Etat au 01.01	271'500	899'572	1'171'072
Attributions	41'500	1'317'558	1'359'058
Utilisation	0	-341'822	-341'822
Dissolution	0	-557'750	-557'750
Etat au 31.12	313'000	1'317'558	1'630'558

L'augmentation des provisions concerne principalement (MCHF 1.277) l'application de l'article 13 de la LEIS pour l'année 2016 (un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la subvention pour la prise en charge versée par le Canton du Valais).

Cet article a été appliqué pour la première fois lors de l'exercice 2016 (pour l'activité 2015) dans le domaine de l'appareil locomoteur (système SPLG). Une provision de MCHF 0.424 avait été comptabilisée au 31 décembre 2016. Un montant de MCHF 0.230 (après réduction de 50% selon demande d'application partielle déposée par l'HVS) a été déduit de la subvention selon notification reçue du Conseil d'État en 2017.

Aucune provision n'a été constituée concernant l'activité 2017 (voir note 32).

Le solde de la provision comprend des procédures juridiques en cours.



50

Reconnaitances FMH
comme établissement
de formation postgraduée
dans plus de 50 disciplines
médicales.



Note 13

Fonds affectés

Désignation	01.01.2016	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2016
Fonds affectés DG						
Fonds des syndicats-2E0002	400'005	400'012	0	400'056	0	399'961
Fonds Promotion de la Santé-2E0003	4'724	0	0	10	0	4'714
Fonds Réhabilitation oncologiq-2E0004	31'848	500	0	4'404	0	27'944
Fonds Stérilisation HDC	2'139'396	0	0	0	0	2'139'396
Total Fonds affectés DG	2'575'973	400'512	0	404'470	0	2'572'015
Fonds affectés ICH						
Fonds Infomed	100'000	0	50'000	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	100'000	0	50'000	0	0	150'000
Fonds affectés CHC						
Fonds Villa des Ifs/Etat Vs	42'620	0	0	0	0	42'620
Total Fonds affectés CHC	42'620	0	0	0	0	42'620
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	2'718'594	400'512	50'000	404'470	0	2'764'636

Note 13

Fonds affectés

Désignation	01.01.2017	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2017
Fonds affectés DG						
Fonds des syndicats-2E0002	399'961	437'833	0	437'844	0	399'950
Fonds Promotion de la Santé-2E0003	4'714	0	0	11	0	4'703
Fonds Réhabilitat. oncologiq-2E0004	27'944	0	0	6'399	0	21'545
Fonds Stérilisation HDC	2'139'396	0	0	0	2'139'396	0
Total Fonds affectés DG	2'572'015	437'833	0	444'254	2'139'396	426'198
Fonds affectés ICH						
Fonds Infomed	150'000	0	0	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	150'000	0	0	0	0	150'000
Fonds affectés CHC						
Fonds Villa des Ifs/Etat Vs	42'620	0	19 015	61'635	0	0
Total Fonds affectés CHC	42'620	0	19 015	61'635	0	0
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	2'764'636	437'833	19 015	505'889	2'139'396	576'198

Le fonds Stérilisation HDC a été transféré en déduction des immobilisations corporelles et du projet de la stérilisation centrale de Martigny et comptabilisé sous la forme d'une subvention d'investissement. Il s'agissait de la part valaisanne du bénéfice de l'hôpital du Chablais.

Le fonds Villa des IFS du CHC a été transféré au service des bâtiments (SBMA) selon demande du Conseil d'État courant 2017.

Note 14	Autres dettes à long terme	31.12.2017	31.12.2016
	Autres dettes à long terme	376'197	426'596
		376'197	426'596

Il s'agit d'une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière lors de l'achat d'un IRM.

Note 15	Fonds libres					
Désignation	01.01.2016	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2016
Direction générale	10'368	0	-132	325	0	9'912
Fonds libres - services	10'368	0	-132	325	0	9'912
ICH	1'223'609	300'000	205'532	352'924	50'000	1'426'217
Fonds libres - services	522'890	0	87'242	93'899	0	516'234
Fonds libres - recherches	342'565	300'000	0	247'070	50'000	445'495
Fonds libres - rénovations	358'155	0	118'290	11'956	0	464'488
SZO	456'173	0	133'030	108'162	0	481'040
Fonds libres - services	456'173	0	133'030	108'162	0	481'040
CHCVs	2'151'072	0	744'312	614'107	0	2'281'278
Fonds libres - services	1'517'022	0	669'124	550'647	0	1'635'498
Fonds libres - recherches	634'050	0	75'189	63'459	0	645'780
CHC	65'878	0	13'893	11'653	0	68'118
Fonds libres - services	65'878	0	13'893	11'653	0	68'118
Total Fonds libres Hôpital du Valais	3'907'101	300'000	1'096'636	1'087'172	50'000	4'266'565

Note 15	Fonds libres					
Désignation	01.01.2017	Attribution	Produits internes	Utilisation	Transfert	31.12.2017
Direction générale	9'912	0	0	0	0	9'912
Fonds libres - services	9'912	0	0	0	0	9'912
ICH	1'426'217	66'344	135'597	370'002	0	1'258'156
Fonds libres - services	516'234	0	130'131	112'823	0	533'541
Fonds libres - recherches	445'495	66'344	0	169'546	0	342'294
Fonds libres - rénovations	464'488	0	5'466	87'632	0	382'322
SZO	481'040	0	121'438	155'813	0	446'665
Fonds libres - services	481'040	0	121'438	155'813	0	446'665
CHCVs	2'281'278	0	740'667	576'385	0	2'445'560
Fonds libres - services	1'635'498	0	531'530	445'438	0	1'721'590
Fonds libres - recherches	645'780	0	209'137	130'946	0	723'970
CHC	68'118	0	14'647	7'452	0	75'313
Fonds libres - services	68'118	0	14'647	7'452	0	75'313
Total Fonds libres Hôpital du Valais	4'266'565	66'344	1'012'348	1'109'652	0	4'235'606

Note 16	Fonds de compensation des investissements	31.12.17	31.12.16
	Recettes d'investissements	41'619'230	44'951'975
	Investissement non activables	-402'646	-2'501'357
	Amortissements	-11'286'989	-10'012'660
	Loyers	-13'983'546	-14'401'258
	Intérêts calculés selon CAE	-1'531'139	-1'108'500
	Écriture de consolidation	788'180	588'190
	Attribution au fonds de compensation	15'203'090	17'516'389

	2017	2016
Etat au 01.01	91'010'765	73'494'375
Attribution au fonds de compensation	15'203'090	17'516'389
Etat au 31.12	106'213'855	91'010'765

Le fonds de compensation des investissements est calculé pour le CHVR et les SZO mais pas pour l'ICH et l'EMS.

Note 17	Produit net des livraisons et des prestations	31.12.2017	31.12.2016
	Recettes assurances et autres garants	413'545'539	402'248'455
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	25'133'385	26'762'782
	Contributions cantonales aux tarifs	213'544'050	207'179'250
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	15'357'637	17'043'279
	Autres prestations aux patients	788'502	762'172
	Autres prestations aux patients, part investissements	23'930	19'368
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	10'870'667	1'107'576
		679'263'710	655'122'883

Note 18	Autres produits d'exploitation	31.12.2017	31.12.2016
	Produits des loyers	3'762'953	3'692'160
	Produits des loyers, part investissements	390'137	393'376
	Prestations au personnel et tiers	28'018'457	26'432'334
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	945'686	907'533
	Subventions	6'848'218	6'398'718
	Subventions, part investissements	-25'789	3'829
		39'939'662	37'827'951

Note 19	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	31.12.2017	31.12.2016
	Prestations non facturées	-11'455'474	-1'592'831
	Prestations non facturées cas à cheval	584'806	485'254
		-10'870'667	-1'107'576

La variation, par rapport à 2016, est due à l'optimisation des processus liés à la facturation (lettres de sortie, codage, etc.) qui a eu, pour conséquence, une forte augmentation de la facturation en fin d'année et une forte diminution des prestations non facturées.

Note 20	Charges de matières premières et consommables	31.12.2017	31.12.2016
	Médicaments (y c. produits sanguins)	51'314'205	48'572'383
	Matériel, instruments, implants et textiles	45'739'415	48'126'423
	Films et matériel de photographie	635'838	604'845
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	9'974'138	9'665'686
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	5'838'459	5'409'595
		113'502'055	112'378'932

Note 21	Charges de personnel	31.12.2017	31.12.2016
	Médecins	85'720'894	82'072'389
	Honoraires des médecins	14'100'586	12'913'492
	Personnel soignant	142'239'124	140'281'877
	Personnel médico-technique	37'247'098	35'227'188
	Personnel médico-thérapeutique	14'509'257	13'721'374
	Services sociaux	1'587'102	1'507'005
	Personnel de maison et de cuisine	32'674'344	32'812'956
	Services logistiques et techniques	8'567'522	8'388'998
	Personnel administratif	53'151'130	50'760'581
	Total salaires	389'797'056	377'685'859
	Charges sociales	82'357'453	79'693'651
	Charges du personnel	4'759'677	4'300'168
	Total autres charges du personnel	87'117'130	83'993'819
		476'914'186	461'679'678

Note 22	Autres charges d'exploitation	31.12.2017	31.12.2016
	Produits alimentaires	11'623'129	11'705'391
	Charges de ménage	6'865'751	6'907'431
	Entretien et réparation	16'086'970	16'016'130
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	7'219'233	7'225'033
	Énergie et eau	4'839'024	5'057'355
	Administration et informatique	12'271'329	11'225'007
	Autres charges liées aux patients	5'055'756	5'098'123
	Autres charges non liées aux patients	7'995'303	8'277'317
	Autres charges des investissements (loyers, biens non activables)	14'566'533	17'182'844
		86'523'027	88'694'630

Note 23	Amortissements	31.12.2017	31.12.2016
	Amortissements immobiliers	1'526'050	1'303'444
	Amortissements mobiliers, équipements	10'664'763	9'934'406
		12'190'813	11'237'851

Note 24	Produits financiers	31.12.2017	31.12.2016
	Produit des intérêts de capitaux	7'217	6'725
	Intérêts moratoires	28'253	11'509
		35'469	18'235

Note 25	Charges financières	31.12.2017	31.12.2016
	Intérêts, court terme c/c	528'545	1'207'720
	Charges d'intérêts hypothécaires	5'164	15'432
	Intérêts de leasing financier	34	681
	Frais bancaires et postaux	81'218	95'136
		614'961	1'318'969

Note 26	Engagements de leasing hors bilan	Durée résiduelle (années)	31.12.2017	31.12.2016
	Les engagements de leasing non portés au bilan s'élevaient à:			
	Véhicules	0 - 1 an	53'651	29'215
	Véhicules	1 - 2 ans	21'470	52'141
	Véhicules	2 - 3 ans	-	66'989
	Total		75'121	148'345

Note 27 Transaction avec des parties liées

Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au comptes de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'État du Valais.

	31.12.2017	31.12.2016
Bilan en CHF		
Débiteur Etat du Valais	6'068'519	12'159'186
Impôt à la source	-36'158	-13'208
Créanciers Etat Vs	-269'130	-452'837
Compte de résultat en CHF		
Contributions cantonales aux tarifs	213'544'050	207'179'250
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	15'357'637	17'043'279
Subventions mandats SSP	2'367'011	2'563'853
Corrections du rapport SSP/État VS ex. antérieurs	-161'714	-440'433
Subventions diverses hors SSP	1'531'333	951'007
Subventions corporations, fondations, privé	2'217'241	2'229'052

Autres informations			
Note 28	Caisse de pension	Collaborateurs assurés (nbre)	Taux de couverture
	Caisse de pension PRESV - 2016	5'121	110.2
	Caisse de pension PRESV - 2017	5'287	115.5
		31.12.2017	31.12.2016
	Dettes envers l'institution de prévoyance	1'578'258	17'434
	Excédent de couverture	env. 182 mios	env. 113.8 mios
	Cotisations versées	56'692'863	56'472'435
A la date de clôture, il n'existe aucun avantage économique sur les excédents de couverture. Les chiffres 2017 présentés ci-dessous n'ont pas encore été audités.			

Note 29	Honoraires versés à l'organe de révision	31.12.2017	31.12.2016
	Honoraires versés à l'organe de révision	140'400	140'400
	Honoraires pour autres prestations	3'800	41'840
		144'200	182'240

Note 30 **Gestion des risques**

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à haut risque. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.

Note 31 **Événements subséquents à la date de clôture**

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.

Note 32 Engagements éventuels

Planification hospitalière	Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Au bouclement du 31.12.2017, il n'est pas possible de mesurer avec une assez grande fiabilité (nombre d'hospitalisation hors canton 2017 disponible vers fin 2018) le montant de cet éventuel engagement et donc d'enregistrer une éventuelle provision.
HANOW	<p>Afin de régulariser la situation, une annexe à la convention qui lie le « Walliser Ärzteverband (WAeV) für die Oberwalliser Ärztesgesellschaft (OWAeG) et le Spital Wallis / Spitalzentrum Oberwallis (SZO), validée par « Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur (DGSK) » a été signée le 15 décembre 2017 afin de fixer les principes de facturation.</p> <p>La facturation 2017 a été mise en place afin de respecter ladite annexe.</p> <p>Après une analyse spécifique (cas par cas), un montant de KCHF 42 a été provisionné au 31 décembre 2017 afin de couvrir le risque de contestations.</p>
Tarmed	<p>Courant 2016, tarifsuisse (à l'exception du Groupe Mutuel) et HSK ont résilié les conventions TARMED 2017 nous obligeant à entreprendre des négociations tarifaires.</p> <p>À la suite de l'échec des négociations, le CA a décidé de demander au SSP un tarif d'autorité pour le TARMED.</p> <p>Conformément aux dispositions légales, le canton a débuté la procédure de fixation d'autorité du tarif. Les différentes parties ont pu amener leurs arguments et il appartient désormais au Canton de le fixer.</p> <p>Si l'État devait fixer le tarif d'autorité à une valeur inférieure à 0.87 ct, il existerait un engagement éventuel dans les comptes de l'HVS au 31 décembre 2017.</p>





708

millions de
francs
de chiffre
d'affaires.



Comptes par centre

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2017 Comptes	2016 Comptes
	CHF	CHF
CHARGES		
Charges de personnel		
Salaires	242'714'960	235'227'299
Charges sociales	53'395'042	51'748'976
Honoraires des médecins	9'006'418	8'779'769
Charges du personnel	3'154'140	2'911'927
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	308'270'560	298'667'970
Charges de matériel, de marchandises et de services		
Matériel médical d'exploitation	91'256'230	88'178'387
Charges de produits alimentaires	8'473'141	8'574'976
Charges de ménage	4'844'277	4'822'164
Entretien et réparation	11'934'942	11'748'357
Charges d'utilisation des immobilisations	23'527'282	23'823'621
Eau et énergie	3'312'142	3'401'771
Charges financières	442'346	926'529
Charges de l'administration et de l'informatique	19'881'170	21'249'013
Autres charges liées aux patients	3'425'127	3'412'951
Autres charges non-liées patients	4'068'408	4'832'238
Total charges de matériel, de marchandises et de services	171'165'065	170'970'007
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	479'435'625	469'637'976
PRODUITS		
Produits d'exploitation		
Recettes assurances et autres garants	275'242'784	267'219'541
Recettes assurances et autres garants, part investissements	17'410'282	19'307'489
Contributions cantonales aux tarifs	158'036'874	152'233'525
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	10'644'508	12'473'535
Diverses recettes	19'916'705	18'517'155
Diverses recettes, part investissements	887'673	855'810
Subventions diverses	4'349'718	3'364'464
Subventions diverses, part investissements	62'075	19'257
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	486'550'619	473'990'776
RÉSULTAT AVANT FONDS AFFECTÉS	7'114'994	4'352'800
Attribution des fonds affectés	-19'015	
Utilisation des fonds affectés	61'635	
RÉSULTAT APRÈS FONDS AFFECTÉS	7'157'614	4'352'800
RESULTAT ORDINAIRE	7'157'614	4'352'800
Attribution des fonds libres	-755'314	-758'206
Affectation au fonds de compensation des investissements ¹	-8'528'193	-11'902'956
Utilisation des fonds libres	583'837	625'760
BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE	-1'542'055	-7'682'602

Notes:

¹⁾ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2017 Comptes	2016 Comptes
	CHF	CHF
CHARGES		
Charges de personnel		
Salaires	77'833'086	75'848'198
Charges sociales	17'290'730	16'662'122
Honoraires des médecins	5'094'167	4'133'723
Charges du personnel	1'395'201	1'217'532
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	101'613'184	97'861'575
Charges de matériel, de marchandises et de services		
Matériel médical d'exploitation	31'547'044	30'177'405
Charges de produits alimentaires	2'707'661	2'659'926
Charges de ménage	1'799'979	1'881'179
Entretien et réparation	3'569'671	3'519'247
Charges d'utilisation des immobilisations	7'157'143	8'197'311
Eau et énergie	1'080'815	1'238'887
Charges financières	99'348	202'655
Charges de l'administration et de l'informatique	6'097'570	5'918'418
Autres charges liées aux patients	1'554'899	1'630'220
Autres charges non-liées patients	1'948'176	1'975'418
Total charges de matériel, de marchandises et de services	57'562'306	57'400'665
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	159'175'490	155'262'240
PRODUITS		
Produits d'exploitation		
Recettes assurances et autres garants	96'795'470	94'326'098
Recettes assurances et autres garants, part investissements	7'517'565	7'204'156
Contributions cantonales aux tarifs	54'437'587	53'845'879
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	4'713'129	4'569'744
Diverses recettes	6'587'785	6'393'944
Diverses recettes, part investissements	472'080	445'099
Subventions diverses	1'108'052	783'915
Subventions diverses, part investissements	-87'864	-23'086
Provision « limitation de l'activité » selon art. 13 LEIS	1)	-1'277'271
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	170'266'534	167'121'178
RESULTAT ORDINAIRE	11'091'044	11'858'938
Attribution des fonds libre	-121'438	-133'030
Affectation au fonds de compensation des investissements	2)	-6'674'897
Utilisation des fonds libres	155'813	108'162
BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE	4'450'521	6'220'638

Notes:

¹⁾ Selon notification du Canton du Valais (en lien avec activité 2015 et 2016)

²⁾ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2017	2016
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
CHARGES		
Charges de personnel		
Salaires	36'381'966	34'321'304
Charges sociales	7'757'583	7'333'565
Charges du personnel	580'987	517'389
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	44'720'537	42'172'258
Charges de matériel, de marchandises et de services		
Charges de matières premières et consommables	63'822'073	60'019'156
Amortissements sur les immobilisations corporelles	1'933'017	1'180'245
Entretien et réparation	3'294'812	3'170'220
Charges d'utilisation des installations	2'441'817	1'738'109
Charges d'énergie et eau	506'435	382'788
Charges de l'administration et de l'informatique	6'467'047	4'994'907
Autres charges diverses	1'630'747	1'208'094
Total charges de matériel, de marchandises et de services	80'095'948	72'693'520
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	124'816'485	114'865'778
PRODUITS		
Produits d'exploitation		
Produits nets des livraisons et des prestations	119'871'080	112'079'247
Autres produits d'exploitation	5'242'082	4'819'698
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	33'668	-1'522'270
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	125'146'830	115'376'675
RESULTAT AVANT FONDS AFFECTES	330'345	510'897
Attribution des fonds affectés	0	-50'000
Utilisation des fonds affectés	0	0
RESULTAT APRES FONDS AFFECTES	330'345	460'897
RESULTAT ORDINAIRE	330'345	460'897
Attribution des fonds libre	-201'941	-505'532
Utilisation des fonds libres	370'002	352'924
BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE	498'406	308'289

Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	525'795	496'293
Créances résultant de livraisons et de prestations	106'578'549	90'812'755
Autres créances à court terme	34'400	46'581
Stocks et en cours de facturation	19'137'599	29'127'081
Actifs de régularisation	2'330'057	2'112'358
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	128'606'399	122'595'067
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations financières	8'169	47'561
Immobilisations corporelles	42'634'070	35'673'913
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	42'642'239	35'721'473
TOTAL DES ACTIFS	171'248'638	158'316'541
PASSIFS		
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7'837'234	7'304'492
Autres dettes à court terme	4'759'272	9'674'899
Passifs de régularisation	10'754'554	10'221'363
Provisions à court terme	211'500	606'500
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	23'562'560	27'807'254
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Fonds affectés	0	42'620
Dettes financières à long terme portant intérêts	75'037'019	70'943'145
Autres dettes à long terme	376'197	426'596
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	75'413'216	71'412'362
FONDS PROPRES		
Fonds libres	2'520'873	2'349'396
Fonds compensation des investissements	71'294'045	62'765'852
Réserves provenant de bénéfices cumulés	0	1'664'279
Résultat de l'exercice	-1'542'055	-7'682'602
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	72'272'862	59'096'925
TOTAL DES PASSIFS	171'248'638	158'316'541

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2017	31.12.2016
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	212'805	208'430
Créances résultant de livraisons et de prestations	22'417'452	21'447'776
Autres créances à court terme	12'833	15'707
Stocks et en cours de facturation	8'837'219	9'128'470
Actifs de régularisation	648'673	597'023
Prêt (compte courant HVS)	1'203'613	0
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	33'332'595	31'397'405
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations corporelles	15'999'115	14'667'718
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	15'999'115	14'667'718
TOTAL DES ACTIFS	49'331'711	46'065'124
PASSIFS		
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	3'886'685	3'803'398
Autres dettes à court terme	1'770'843	1'897'146
Passifs de régularisation	3'715'399	3'306'968
Provisions à court terme	141'787	85'000
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	9'514'713	9'092'511
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	0	1'628'154
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	0	1'628'154
FONDS PROPRES		
Fonds libres	446'665	481'040
Fonds compensation des investissements	34'919'810	28'244'913
Réserves provenant de bénéfices cumulés	0	397'867
Résultat de l'exercice	4'450'521	6'220'638
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	39'816'997	35'344'458
TOTAL DES PASSIFS	49'331'711	46'065'124

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	1'954'522	1'550'729
Créances résultant de livraisons et de prestations	9'545'349	6'635'387
Autres créances à court terme	4'908	185'870
Stocks et en cours de facturation	4'773'215	4'960'685
Actifs de régularisation	321'764	948'442
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	16'599'758	14'281'113
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations financières	8'795	7'846
Immobilisations corporelles	22'195'960	8'852'336
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	22'204'754	8'860'182
TOTAL DES ACTIFS	38'804'513	23'141'295
PASSIFS		
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes financières à court terme portant intérêts	0	10'395
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7'002'996	5'192'034
Autres dettes à court terme	643'321	453'022
Passifs de régularisation	5'194'790	3'277'936
Provisions à court terme	0	5'000
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	12'841'108	8'938'386
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Fonds affectés	150'000	150'000
Dettes financières à long terme portant intérêts	18'662'450	7'232'299
TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	18'812'450	7'382'299
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	1'258'156	1'426'217
Réserves provenant de bénéfices cumulés	5'364'392	5'056'103
Résultat de l'exercice	498'406	308'289
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	7'150'955	6'820'609
TOTAL DES PASSIFS	38'804'513	23'141'295



800

Quelque 800
personnes en
formation dans
les départements
infirmiers
et médico-techniques.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2016	2017
Médecins	538,4	570,5
Personnel soignant	1'530,7	1'557,1
Personnel médico-technique	392,3	416,4
Personnel médico-thérapeutique	151,4	158,3
Services sociaux	14,6	14,9
Personnel de maison et de cuisine	492,0	487,8
Services logistiques et techniques	94,3	95,3
Personnel administratif	550,4	570,2
Total	3'764,1	3'870,5

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique.

Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadre-

ment infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2016	2017
Centre Hospitalier du Haut-Valais	795,2	813,3
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'492,9	2'573,0
Institut Central	344,1	359,4
Centre de Services	103,2	97,7
Direction générale	28,7	27,2
Total	3'764,1	3'870,5

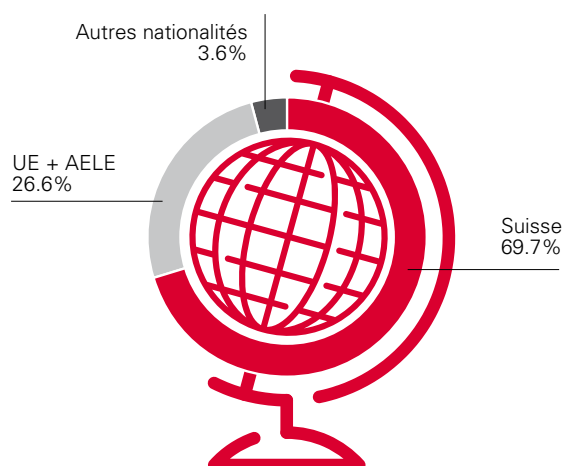
Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2016	2017
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'105	1'140
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'501	3'598
Institut Central	471	493
Centre de Services	120	117
Direction générale	40	52
Total	5'237	5'400

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2016		2017	
Suisse	3'695	70,5%	3'766	69,7%
UE + AELE	1'350	25,8%	1'438	26,6%
Autres nationalités	192	3,7%	196	3,6%
Total	100%	5'237	5'400	100,0%

Globalement la répartition entre les différentes nationalités reste très stable.



Taux de rotation du personnel

	2016	2017
Médecins	9,7%	6,7%
Personnel soignant	8,2%	8,2%
Personnel médico-technique	5,0%	5,8%
Personnel médico-thérapeutique	12,8%	11,9%
Services sociaux	14,3%	6,1%
Personnel de maison et de cuisine	8,7%	6,6%
Services logistiques et techniques	1,9%	3,8%
Personnel administratif	8,2%	7,2%
Total	8,1%	7,5%

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

Conseil d'administration

- Prof. Dominique Arlettaz, président
- Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente
- Me Mylène Cina
- Dr Josy-Philippe Cornut
- M. Alain de Preux
- Dr Roman Kuonen
- M. Bernard Monnet

Direction générale

- Prof. Eric Bonvin, directeur général
- M. Etienne Caloz, directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
- M. Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO)
- Prof. Nicolas Troillet, médecin-directeur de l'Institut Central des Hôpitaux (ICH)
- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical du CHVR
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical du SZO
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins du CHVR
- M. Kilian Ambord, directeur des soins du SZO

Etat-major de la direction générale

- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Prof. Mette Berger, cheffe médicale de la formation et de la recherche
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques d'infrastructures
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- M. Peter Urben, chef gestion des risques et missions de conseil
- Mme Marina Hinnens, coordinatrice métiers et systèmes d'information

- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation
- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute
- Dr Patrick Della Bianca, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Valais romand
- Dr René Blumenthal, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Haut-Valais

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand

- M. Etienne Caloz, directeur
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- Mme Nathalie Schwery, cheffe des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business development
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais

- M. Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, chef services et investissements
- M. Diego Henzen, chef finances & controlling
- M. Andreas Zenhäusern, chef des ressources humaines

Direction de l'Institut Central

- Prof. Nicolas Troillet, directeur
- M. Olivier Chambovay, chef administration et finances
- Mme Laurence Dankof, cheffe des ressources humaines
- Dr Michel Rossier, directeur des laboratoires

Direction du Centre de Services

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Olivier Osenda, chef salaires
- M. Patrick Bizeau, chef informatique
- M. Olivier Cordonier, chef tarifs
- Mme Cathy Rossini, cheffe des ressources humaines
- M. Julien Droz, chef du service de la comptabilité HVS

Conseil de Fondation de l'Institut Central

- Prof. Dominique Arlettaz, président
- M. Bernard Monnet, vice-président
- Me Mylène Cina, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- M. Pascal Rubin, membre

**Comité de Direction de l'Établissement
médico-social Gravelone**

- Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, présidente
- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services de l'Hôpital du Valais
- Dr Josy-Philippe Cornut, membre du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- M. Florian Chappot, conseiller municipal, délégué de la commune de Sion, ainsi que représentant de l'Association de l'ancien Hôpital de Gravelone

Direction de l'Établissement médico-social Gravelone

- M. Alexandre Clot, directeur
- Mme Anne-Marie Jérôme-Pierre, infirmière-chef
- Mme Marie-Noëlle Roh, Administration - Comptabilité.





**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'HOPITAL DU VALAIS, SION
A L'ATTENTION DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais (ci-après HVS), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des fonds propres consolidés, le tableau de flux de trésorerie consolidé et l'annexe (pages 21 à 51 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration de l'HVS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur

ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

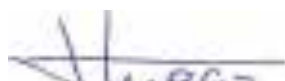
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'HVS du 1^{er} octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'HVS par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine, à l'exception du plafond de rémunération maximal qui atteint **20.5 %** alors que l'article 4 de l'ordonnance sur l'HVS le fixe à **19 %**, limite portée transitoirement à **20 %**, selon décision du Conseil d'Etat notifiée le 18 avril 2017.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée

APROA AG



Pierre-Alain Kummer
Expert-réviseur agréé



Simon Imhasly
Expert-réviseur agréé

Sion, le 27 mars 2018

